



# POWERTEX DURCISSEUR

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission: 10/09/2002 Date de révision: 20/11/2019 Version: 2.1

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identification du produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : POWERTEX DURCISSEUR  
Synonymes : POWERTEX TRANSLUCIDE, BLANC, OCHRE JAUNE, ROUGE, TERRA QUITE, GRIS, VERT, BLEU, NOIR

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisations par des consommateurs  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Durcisseur à base d'eau

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Restrictions d'emploi : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Addition

Powertex International  
Strombeeksesteenweg 205  
1800 KONINGSLO-VILVOORDE - BELGIË  
T +32 2 310 60 90 - F +32 2 310 66 99  
[powertex@me.com](mailto:powertex@me.com) - [www.powertex.be](http://www.powertex.be)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Centre Anti-Poison Belgique Tel.: 00 32 (0)70 245 245

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Mélanges/Substances: FDS UE 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830 (Annexe II de REACH)

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou directive 1999/45/CE.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

| Nom                             | Identification du produit | %       | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|---------------------------------|---------------------------|---------|---|
| Les polymères haute performance |                           | 40 - 60 | Non classé  |
| teintures et pigments           |                           | <= 8    | Non classé  |
| Monomères                       |                           | < 0,2   | Non classé  |

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.  
Premiers soins après inhalation : Sans objet.  
Premiers soins après contact avec la peau : Enlever les vêtements avant le rinçage. Se laver à l'eau et au savon.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 min. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

# POWERTEX DURCISSEUR

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Premiers soins après ingestion : (En cas d'ingestion, rincer la bouche, le nez et la gorge avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)). Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritant dans des cas extrêmes.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Irritant dans des cas extrêmes.  
Symptômes/effets après ingestion : Nausées.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction sont autorisés.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Le produit lui-même ne brûle pas. À l'état sec: combustible.  
Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.  
Reactivité en cas d'incendie : Formation de CO et de CO2 en cas de combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Eloigner le personnel superflu. Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque.  
Instructions de lutte contre l'incendie : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.  
Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.  
Autres informations : Le produit lui-même ne brûle pas.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Sans objet.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Utiliser un vêtement de protection. Voir Rubrique 8.  
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.  
Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Stopper la fuite. Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque. Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.  
Procédés de nettoyage : Rincer les restes avec beaucoup d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi sections (8, 13).

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Observer l'hygiène usuelle. Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Température de manipulation : 5 - 35 °C  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit sec.  
Température de stockage : 5 - 40 °C  
Lieu de stockage : Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Protéger contre le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Durcisseur à base d'eau.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# POWERTEX DURCISSEUR

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle:

Gants.

#### Protection des mains:

Porter des gants en caoutchouc ou gants en PVC

#### Protection de la peau et du corps:

vêtements de travail ordinaires

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |  |
|--|--|
| État physique  | : Liquide  |
| Couleur  | : Blanc. Blanc cassé. Jaune ocre. Gris. Rouge. Noir. Vert. bleu. brun. |
| Odeur  | : Odeur caractéristique.   |
| Seuil olfactif   | : Aucune donnée disponible   |
| pH   | : 3,5 - 4,5  |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible   |
| Point de fusion  | : Aucune donnée disponible   |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Point d'éclair   | : > 100 °C   |
| Température d'auto-inflammation                        | : Sans objet   |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible   |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Aucune donnée disponible   |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible   |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible   |
| Masse volumique  | : 1,1 kg/lit   |
| Solubilité   | : Eau: complètement soluble  |
| Log Pow  | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, dynamique                                   | : 2500 - 5000 mPa·s (20°C Spindle 6 10 rpm)                            |
| Propriétés explosives                                  | : Sans objet.  |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible   |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible   |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Formation de CO et de CO<sub>2</sub> en cas de combustion.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.5. Matières incompatibles

Pour éviter acides forts et des substances qui réagissent avec de l'eau.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

# POWERTEX DURCISSEUR

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|   |                               |
|---|-------------------------------|
| Toxicité aiguë (orale)  | : Non classé                  |
| Toxicité aiguë (cutanée)  | : Non classé                  |
| Toxicité aiguë (inhalation)   | : Non classé                  |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Non classé<br>pH: 3,5 - 4,5 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Non classé<br>pH: 3,5 - 4,5 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé                  |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé                  |
| Cancérogénicité   | : Non classé                  |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé                  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé                  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé                  |
| Danger par aspiration   | : Non classé                  |

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

|   |   |
|---|---|
| Ecologie - général                          | : Empêcher la pollution du sol et de l'eau. |
| Ecologie - eau                              | : Miscible avec l'eau.                      |
| Toxicité aquatique aiguë                    | : Non classé                                |
| Toxicité chronique pour le milieu aquatique | : Non classé                                |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### POWERTEX DURCISSEUR

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### POWERTEX DURCISSEUR

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

#### 12.4. Mobilité dans le sol

##### POWERTEX DURCISSEUR

|                |   |
|----------------|---|
| Ecologie - sol | Aucun renseignement disponible sur biodégradabilité dans sol. |
|----------------|---|

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Législation régionale (déchets) | : Eliminer en centre de traitement agréé. Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales. |
|---------------------------------|--|

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR

#### 14.1. Numéro ONU

|              |                  |
|--------------|------------------|
| N° ONU (ADR) | : Non réglementé |
|--------------|------------------|

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|   |                  |
|---|------------------|
| Désignation officielle de transport (ADR) | : Non réglementé |
|---|------------------|

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### ADR

|   |                  |
|---|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (ADR) | : Non réglementé |
|---|------------------|

#### 14.4. Groupe d'emballage

|                          |                  |
|--------------------------|------------------|
| Groupe d'emballage (ADR) | : Non réglementé |
|--------------------------|------------------|

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Dangereux pour l'environnement | : Non  |
| Autres informations            | : Pas d'informations supplémentaires disponibles |

# POWERTEX DURCISSEUR

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Contains no substance subject to REGULATION (EU) No 649/2012 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 4 July 2012 concerning the export and import of hazardous chemicals

Substance(s) are not subject to Regulation (EC) No 850/2004 of the European Parliament and of the Council of 29 April 2004 on persistent organic pollutants and amending Directive 79/117/EEC.

#### 15.1.2. Directives nationales

D'après les Directives 1999/45, 67/548/CEE et les adaptations suivantes, ce produit n'est pas classifié comme dangereux.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire le produit au niveau des exigences de l'environnement, la santé et la sécurité. Cependant, elles ne doivent pas être interprétées comme garantie pour les propriétés.

#### FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*